

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 9 juin 2017

2^{ème} Commission
N° CP-2017-6-2-2

Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

Service Aménagement des Territoires

**VERSEMENT DE LA PARTICIPATION DEPARTEMENTALE
AU PROJET D'AMENAGEMENT 3LAND AU TITRE DE 2017**

Résumé : Dans le cadre de l'aménagement du projet 3Land, il est proposé d'approuver la participation du Département du Haut-Rhin, au titre de l'année 2017, pour un montant de 10 000 € et d'en autoriser le versement à l'Eurodistrict Trinational de Bâle.
Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission de l'Aménagement du Territoire et de l'Economie lors de sa réunion du 28 avril 2017.

Le Département du Haut-Rhin est partenaire du projet 3Land qui porte sur l'aménagement d'un nouveau quartier urbain de près de 180 hectares, sur les rives du Rhin, à cheval sur les communes de Huningue, de Weil-Am-Rhein et du canton de Bâle Ville.

Une première convention de planification relative à la coopération pour le futur développement du quartier 3Land, avait été signée le 25 septembre 2012, associant le canton de Bâle Ville, les communes de Huningue, de Weil-Am-Rhein, la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières et le Conseil départemental du Haut-Rhin, pour la période 2013–2014 et a été prolongée sur l'année 2015. Elle a donné lieu à la validation d'un masterplan trinational, à la réalisation d'études relatives à la création de deux ponts sur le Rhin et à la mise en place d'une stratégie de communication trinationale en faveur du projet 3Land.

Afin de poursuivre la conduite du projet 3Land, une seconde convention, couvrant la période 2016–2020, a été signée en mai 2016. La Commission Permanente du Conseil départemental l'a validée lors de sa séance du 22 avril 2016.

Cette convention de planification fixe les objectifs de travail commun entre les partenaires avec notamment :

- le lancement d'études de mobilité et de transport à l'échelle du 3Land afin d'élaborer un concept trinational de transport sur le périmètre du projet,

- le lancement d'un concours de projets pour la réalisation de la passerelle portuaire et du pont sur le Rhin,
- la mise en place d'un groupe de travail sur les paysages et sur les usages de trois parcelles pilotes.

Pour la réalisation de ces objectifs, un premier budget a été établi pour la période 2016-2017 et fera l'objet d'un avenant pour la période 2018-2020, afin de s'adapter aux besoins du projet en terme d'avancement des études.

Pour la période 2016-2017, le budget s'établit à 480 000 euros répartis de la manière suivante :

- 120 000 € pour la France répartis comme suit : 50 000 € pour la commune de Huningue, 50 000 € pour Saint-Louis Agglomération et 20 000 € pour le Département du Haut-Rhin (à savoir, 10 000 € en 2016 accordés par délibération de la Commission Permanente du 22 avril 2016 et 10 000 € en 2017),
- 120 000 € pour l'Allemagne répartis comme suit : 90 000 € pour la commune de Weil-am-Rhein et 30 000 € pour le Landkreis Lörrach,
- 240 000 € pour le canton de Bâle Ville.

L'Eurodistrict Trinational de Bâle en charge du suivi administratif du projet 3Land a sollicité le Département pour le versement de sa participation pour l'année 2017, soit 10 000 € qui ont été inscrits au budget primitif 2017.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver, dans le cadre de l'aménagement du projet 3Land, la participation du Département du Haut-Rhin, au titre de l'année 2017, pour un montant de 10 000 € et d'en autoriser le versement à l'Eurodistrict Trinational de Bâle. Cette subvention sera versée en une seule fois dès réception de l'appel des fonds,
- de prélever les crédits correspondants sur le chapitre 204, fonction 71, nature 20421, programme F215 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN